

Bienvenue dans le canton de Thurgovie!

Français (Französisch)



Impressum

Édition 2012

La brochure est disponible en albanais, allemand, anglais, français, italien, portugais, serbe et turc et peut être téléchargée sur le site www.migrationsamt.tg.ch.

Éditeur

Office des migrations, bureau de l'intégration, Schlossmühlestrasse 7, 8510 Frauenfeld

Droits d'auteur

Office des migrations, bureau de l'intégration, Frauenfeld
Bureau de l'intégration des migrant(e)s et de la prévention du racisme, Fribourg

Design graphique

Agence Symbol

Graphisme et impression

Ströbele Kommunikation, Romanshorn

Illustrations

Office de tourisme de Thurgovie, Amriswil
Office fédéral des migrations, Berne

Traduction

Ausländerdienst Baselland, Pratteln

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. Préface | 5 |
| 2. À propos de cette brochure | 7 |
| 3. Le vivre-ensemble dans le canton de Thurgovie | 8 |
| Canton, districts, communes | |
| La langue | |
| La population d'origine étrangère | |
| Intégration des migrantes et des migrants | |
| 4. Installation dans le canton | 10 |
| Annoncer votre arrivée | |
| S'informer auprès de la commune | |
| S'informer dans les médias | |
| 5. Droits et devoirs | 11 |
| Valeurs fondamentales | |
| 6. La communication | 12 |
| Apprendre l'allemand | |
| Apprendre un dialecte de la suisse alémanique | |
| Apprendre à lire et à écrire | |
| Interprètes interculturels | |
| Bibliothèque interculturelle | |
| 7. L'habitat | 14 |
| Trouver un logement | |
| Vivre dans un immeuble locatif | |
| 8. Le transport | 16 |
| Voitures | |
| Importation de véhicules privés | |
| Échange du permis de conduire | |
| Conduire en Suisse | |
| Transport public | |
| Mobilité douce: vélos et piétons | |

| | |
|--|-----------|
| 9. Le travail | 19 |
| Trouver un emploi | |
| Salaire et cotisations sociales | |
| Assurances sociales | |
| Assurance-chômage | |
| Aide sociale | |
| Protection contre les licenciements | |
| Impôts | |
| Tensions sur le lieu de travail | |
| Non-discrimination | |
| Travail au noir | |
| 10. La santé | 29 |
| Assurance-maladie et assurance-accident | |
| Promotion de la santé et prévention | |
| Médecins | |
| Urgences médicales | |
| Soins dentaires | |
| Urgence dentaire | |
| Personnes âgées | |
| Personnes handicapées | |
| Planning familial et éducation sexuelle | |
| 11. Mariage et famille | 33 |
| Mariage et regroupement familial | |
| Partenariat enregistré | |
| Mariage forcé | |
| Grossesse et naissance | |
| Congés et allocations de maternité | |
| Allocations familiales | |
| Droits des enfants et des jeunes | |
| Difficultés dans les couples et familles | |
| Violence domestique | |

| | |
|---|-----------|
| 12. Éducation et école obligatoire | 36 |
| Possibilités de formation | |
| Responsabilité des parents | |
| Garde d'enfants et accueil extrascolaire | |
| Jardin d'enfants (dès 4 ans révolus) | |
| École primaire (dès 6 ans) | |
| Cycle d'orientation – école secondaire I (dès 12 ans) | |
| Orientation professionnelle et scolaire | |
| Élèves d'origine étrangère | |
| Formations transitoires | |
| 13. Formation professionnelle et écoles spécialisées | 39 |
| Apprentissage en entreprise (dès 15 ans) | |
| École du cycle secondaire II (dès 15 ans) | |
| Études supérieures | |
| Bourses d'étude et de formation | |
| Reconnaissance des diplômes et des acquis | |
| Formation des adultes et formation continue | |
| 14. Protection de l'environnement | 42 |
| Entretien du paysage | |
| Respect de l'espace public | |
| Recyclage des déchets | |
| Déchets non-recyclables | |
| 15. Vie sociale et vie associative | 44 |
| La Thurgovie, pays de la culture | |
| Sport | |
| Randonnée, rouler à vélo, faire du roller | |
| Associations | |
| Religion | |

| | |
|--|-----------|
| 16. Participer à la vie politique | 47 |
| La démocratie directe | |
| Les organes politiques | |
| Trois niveaux de pouvoir politique | |
| Droits politiques des personnes étrangères | |
| Autres formes de participation politique | |
| La naturalisation | |
| 17. Adresses utiles | 49 |



1. Préface

Bienvenue!

Nous nous réjouissons de votre décision de venir vivre dans le canton de Thurgovie.

Vous allez vous installer dans un canton dynamique, ouvert sur l'extérieur mais qui est en même temps attaché à ses institutions et à ses traditions. Avec son paysage naturel intact, sa situation privilégiée au bord du lac de Constance, son économie active dans des secteurs diversifiés et ses étroites relations avec les cantons voisins Schaffhouse, Zurich et Saint-Gall ainsi que les pays frontaliers que sont l'Allemagne et l'Autriche, la Thurgovie se présente comme un endroit attirant pour vivre et pour travailler. Nous espérons que vous-même et votre famille vous sentirez rapidement à l'aise dans notre magnifique «pays de la Thur». Vous êtes cordialement invité à y prendre part.

Nous sommes fiers de l'entente qui règne entre les différents groupes de la population. La Thurgovie est un paisible canton où les personnes de diverses générations, divers milieux culturels et de diverses opinions vivent ensemble en harmonie et où l'individu et l'identité de tous sont respectés.

Ceci ne va pas de soi, mais nécessite des efforts d'adaptation de part et d'autre. Les uns et les autres sont appelés à cultiver la tolérance et le respect à l'égard de leurs semblables, ce sont là les valeurs fondamentales de notre pays et de notre société.

Vous trouverez dans cette brochure beaucoup d'informations sur la vie et les offres dans notre canton. Apprenez la langue locale ! Elle est la clé de votre indépendance et de votre autonomie. Nous vous exhortons également à aller à la rencontre des Thurgoviennes et des Thurgoviens. Leurs expériences vous aideront à mieux comprendre votre nouvel environnement de vie, à vous intégrer ici et à vous sentir à l'aise.

Nous vous souhaitons la bienvenue, beaucoup de découvertes et surtout de fabuleuses rencontres!

Claudius Graf-Schelling
Conseiller d'État



2. À propos de cette brochure

À votre arrivée, il vous faut régler un certain nombre de choses. Certaines choses seront nouvelles pour vous. Cette brochure vous fournit des informations générales. Vous obtiendrez des renseignements plus précis auprès des services des habitants de votre commune, sur les sites Internet énumérés dans cette brochure ou auprès des institutions indiquées par une flèche ►. Ces institutions sont numérotées par ordre de leur apparition dans le texte. Vous trouverez leurs adresses sous le numéro correspondant dans le dernier chapitre de ce document.

Vous recevrez également des informations au cours des conversations avec les personnes que vous rencontrerez dans votre quartier, votre village, au travail ou lors de vos activités de loisir.

Au milieu de la brochure, vous trouverez un feuillet détachable contenant une carte du canton de Thurgovie et les principaux numéros d'urgence.

La brochure est aussi disponible pour vous en albanais, allemand, anglais, italien, portugais, serbe ainsi qu'en turc et peut être téléchargée sur le site www.migrationsamt.tg.ch.

3. Le vivre-ensemble dans le canton de Thurgovie

Le canton de Thurgovie est un canton varié et paisible, où les gens vivent ensemble malgré leur différence et dans le respect de l'identité individuelle.

Canton, districts et communes

Le canton de Thurgovie est un des 26 cantons de la Confédération suisse. Il compte environ 251'000 habitantes et habitants, répartis sur cinq districts et 80 communes. La capitale du canton est Frauenfeld avec 23'530 habitantes et habitants.

Les armoiries de la Thurgovie

L'emblème de la Thurgovie remonte aux armoiries des Comtes de Kyburg qui possédaient autrefois les droits (de comté) sur la Thurgovie:

Deux lions dorés sur un fond noir. Quand la Thurgovie adhère en 1803 en tant que canton autonome à la Confédération, les deux lions sont repris dans la nouvelle armoirie. Toutefois le fond noir est changé en blanc et vert clair, les couleurs de la nouvelle liberté.



Site Web du canton de Thurgovie:

www.thurgau.ch

www.thurgau-switzerland.tg.ch

www.thurgau-tourismus.ch

La langue

En Suisse, il existe quatre langues officielles nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Le canton de Thurgovie fait partie de la Suisse alémanique. La Suisse alémanique utilise l'allemand académique «Hochdeutsch» comme langue officielle et de correspondance écrite. Dans le quotidien, c'est le dialecte suisse alémanique «Schweizerdeutsch» qui est parlé.

En Suisse alémanique, il existe différents dialectes suisses alémaniques. En fonction de la région, un mot sera prononcé autrement. Certaines régions ont même un vocabulaire partiellement différent.

La population d'origine étrangère

Quelque 54'570 personnes de nationalité étrangère vivent dans le canton de Thurgovie; ce qui correspond à peu près à 22% de la population. Environ un quart de ces personnes est né en Suisse. La communauté allemande constitue le plus grand groupe d'étrangères et étrangers, en termes de nombre (environ le tiers de la population étrangère du canton).

Intégration des migrantes et des migrants

L'intégration est un processus dynamique, individuel et social qui repose sur des droits et devoirs et vise à permettre à tous les groupes de la population de participer à la vie économique et sociale. La promotion de l'intégration est guidée par le principe du

«fördern und fordern» («promouvoir et exiger») et soutient en particulier l'acquisition de la langue, l'avancement professionnel et la participation sociale.

Extrait de l'histoire du peuplement

Au début du 19^{ème} siècle, la Thurgovie est presque exclusivement peuplée de natifs thurgoviens. Autour de 1900, ce n'était plus qu'un tiers. Puisque la Thurgovie ne disposait pas d'un centre urbain, beaucoup ont émigré vers les régions industrielles des cantons voisins et, parallèlement à cela, des travailleurs d'origine étrangère sont arrivés et se sont installés. Le plus grand groupe était composé de personnes en provenance du canton de Berne, qui reprirent de nombreuses fermes et fromageries. Ce sont donc les Bernoises et Bernois qui ont principalement contribué au développement des types de fromage thurgoviens aujourd'hui tant appréciés de tous, comme l'emmenthale «Rustico».

Avec 136 nationalités différentes (2012), la population étrangère du canton est très diversifiée. Afin de favoriser la cohabitation et les échanges entre les personnes d'origine étrangère et la population suisse, les autorités thurgoviennes mènent une politique active d'intégration. Un grand nombre des communes thurgoviennes est rattaché à des bureaux régionaux de l'intégration. Certain-

es communes ont désigné des personnes responsables des questions d'intégration.

- ▶ [1] Bureau de l'intégration du canton de Thurgovie
- ▶ [2] Bureau régional de l'intégration de Frauenfeld (FFI)
- ▶ [3] Bureau régional de l'intégration de Kreuzlingen

Informations utiles pour vivre en Suisse (en diverses langues):

www.migraweb.ch

www.swissworld.org

www.ch.ch

Le pays du cours d'eau filant («der eilig Fliessenden»)

La rivière qui donna son nom au canton est la Thur. Son nom remonte au mot indo-germanique «dhu» («la coulante», «la filante»). La Thur prend sa source près de Sântis et se jette en aval, après 127 km dans les environs d'Eglisau dans le Rhin. Elle prend entretemps sur son passage un demi-millier d'affluents. Ainsi, elle peut monter en l'espace de quelques heures et atteindre un haut débit de courant. La Thur a débordé plusieurs fois son lit et inondé la rive, causant d'innombrables dégâts. C'est pourquoi, son cours fut redressé et consolidé au milieu du 19^{ème} siècle.

4. Installation dans le canton

Les services des habitant(e)s de votre commune vous fournissent des informations utiles qui facilitent votre installation dans le canton.

Annoncer votre arrivée

Si vous avez l'intention de vous établir dans une commune du canton ou d'y séjourner pendant plus de trois mois, vous devez vous annoncer en personne auprès des services des habitant(e)s dans les 14 jours suivant votre arrivée et introduire la demande de permis de séjour. Pour certains types de permis de séjour, la demande doit être adressée avant l'arrivée dans le canton de Thurgovie, le changement de canton pouvant être assujéti à la détention d'un permis.

S'informer auprès de la commune

Nous vous recommandons de vous informer auprès des services des habitant(e)s sur la vie publique ainsi que sur les activités associatives, sportives et culturelles qui ont lieu dans la commune. La participation à ces activités est un excellent moyen d'intégration. Vous trouverez le plus souvent les informations à ce sujet sur les tableaux d'information des services des habitant(e)s. La plupart des communes donnent aussi des informations détaillées sur leur site Internet.

Liens directs sur les sites Web des différentes communes:

www.tg.ch > Gemeinden (Communes)

- ▶ [4] Office des migrations du canton de Thurgovie

S'informer dans les médias

Vous trouverez une foule d'informations sur le canton de Thurgovie en consultant l'Internet ou les médias. Les journaux locaux en particulier vous fournissent des informations sur la vie dans votre région. Vous y trouverez aussi des annonces d'emplois et de logement, des dates de manifestations, des adresses ainsi que des astuces utiles pour le quotidien.

- ▶ [5] Le Thurgauer Zeitung (le journal de la Thurgovie)
- ▶ [6] La radio régionale
- ▶ [7] La télévision régionale

5. Droits et devoirs

Selon la Constitution, la Thurgovie est un canton de droit libéral, démocratique et social.

Valeurs fondamentales

- L'un des principaux buts du canton est de promouvoir le bien-être commun et l'épanouissement individuel. Il garantit notamment le respect du droit en vigueur. Le canton ne peut intervenir que si la Constitution ou la loi l'y autorise. Il est organisé selon le principe de la séparation des pouvoirs. La justice est notamment indépendante du gouvernement.
- Le peuple est souverain. Il exerce son pouvoir aussi bien directement, en se prononçant par vote sur la Constitution et sur les lois, qu'indirectement à travers les autorités qu'il élit. Le peuple élit ses autorités communales, le gouvernement cantonal (Conseil d'Etat) et le parlement cantonal (Grand Conseil) ainsi que les représentant(e)s thurgovien(ne)s au sein des organes fédéraux.
- D'une part, toute personne vivant dans le canton doit accomplir les devoirs que lui imposent la Constitution et les lois : payer ses impôts, scolariser ses enfants etc. D'autre part, elle jouit de droits fondamentaux comme le droit à l'intégrité physique, à l'égalité de traitement (notamment devant la justice), à la non-discrimination (notamment en raison du sexe ou de la nationalité), au mariage ou encore à la liberté d'expression, de croyance et d'opinion.
- Les droits fondamentaux ne sont pas absolus. Le canton peut les restreindre pour garantir la sécurité, l'ordre ou le bien-être commun. Les libertés de chaque personne s'arrêtent là où commencent les libertés d'autrui. Ainsi, personne par exemple, ne peut invoquer la liberté de croyance pour ne pas respecter les lois scolaires. La liberté d'expression, par exemple, n'autorise pas à insulter une personne ou un groupe de personnes.

Déclaration des Droits de l'Homme

«La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.»

Article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Constitution du canton de Thurgovie et autres lois cantonales:

www.tg.ch > Rechtsbuch/Gesetze
(Code juridique/Lois)

Constitution fédérale
www.admin.ch > Bundesverfassung
(Constitution fédérale)

Lois fédérales:
www.admin.ch > Gesetzgebung
(Législation)

6. La communication

Communiquer, c'est comprendre et se faire comprendre.

Apprendre l'allemand

Il est nécessaire d'apprendre l'allemand pour se déplacer de façon indépendante et autonome en Thurgovie. Ceci vous facilite la compréhension avec vos voisines et voisins, le corps enseignant de vos enfants ainsi qu'avec les autorités et d'autres personnes.

Dans le canton de Thurgovie, diverses organisations d'aide, associations et écoles organisent des cours d'allemand pour les personnes de langues étrangères. Une partie de ces cours est subventionnée par l'Etat et est proposée à un prix réduit. Il existe des cours pour les femmes (accompagnés en partie d'espaces pour enfants) ainsi que des cours mixtes pour hommes et femmes.

Vous trouverez la liste des différentes offres de cours d'allemand dans le canton de Thurgovie et région environnante sur le site Internet du bureau cantonal de l'intégration.

www.migrationsamt.tg.ch

> Fachstelle Integration > Deutschkurse > Deutsch als Fremdsprache – Kurse im Kanton Thurgau

(Bureau de l'intégration > Cours de langues > L'allemand comme langue étrangère – Cours dans le canton de Thurgovie)

► [1] Bureau de l'intégration du canton de Thurgovie

Apprendre un dialecte suisse alémanique

En tant que langues orales, les dialectes s'apprennent surtout en parlant avec d'autres personnes. Maîtriser un dialecte peut être très utile, notamment sur le plan professionnel. Il existe aussi des cours de dialecte, par exemple chez Migros-Klubschule (école de langues).

► [8] Klubschule Migros Frauenfeld

Apprendre à lire et à écrire

Certaines personnes ont du mal à lire ou à écrire un texte. C'est pourquoi il existe des institutions qui proposent des cours pour adultes qui parlent certes l'allemand, mais souhaitent améliorer leurs capacités de lire ou écrire. Vous trouverez les offres concernant ces cours dans le canton de Thurgovie et ses environs également sur le site Internet du bureau cantonal de l'intégration.

► [1] Bureau de l'intégration du canton de Thurgovie

Interprètes interculturels

Dans certaines situations, les personnes migrantes qui ne comprennent pas l'allemand, peuvent raisonnablement être assistées par des interprètes interculturels. Ces derniers (femmes et hommes) sont formés pour favoriser la compréhension mutuelle, éviter les malentendus et aider les personnes migrantes à s'adapter à leur nouvel environnement de vie.

Il est vivement déconseillé d'utiliser des enfants comme interprètes.

- ▶ [9] verdi. Traduction interculturelle en Suisse orientale

Bibliothèque interculturelle

La bibliothèque des cultures de Frauenfeld a pour but de promouvoir la compétence linguistique et de lecture de personnes vivant avec deux ou plusieurs langues. Elle s'adresse surtout aux enfants et aux jeunes. La bibliothèque propose des livres en albanais, arabe, allemand, anglais, français, italien, croate, portugais, russe, espagnol, tamoul, thaïlandais et turc.

Au-delà de cela, la bibliothèque se veut un lieu de rencontre de personnes de toutes les langues. Par ses activités variées comme les après-midis de contes et de jeux ainsi que de lecture, elle invite à un échange interculturel.

- ▶ [10] Bibliothèque des cultures



7. L'habitat

La majorité de la population du canton de Thurgovie vit dans des immeubles locatifs.

Trouver un logement

Vous trouverez des appartements à louer:

- En consultant les annonces publiées dans les journaux;
- En vous adressant directement aux agences immobilières;
- En consultant les sites Internet spécialisés.

Recherche de logement sur Internet:

www.immopage.ch (immobilier Thurgovie)

www.osthome.ch (immobilier Suisse orientale)

www.homegate.ch (immobilier dans toute la Suisse)

Recherche de gérances immobilières en Thurgovie :

www.tel.search.ch

> Immobilienverwaltung Thurgau
(Gérance immobilière Thurgovie)

Pour obtenir un contrat de location, vous devez remplir un formulaire d'inscription et remettre certains documents à la gérance immobilière, comme par exemple l'extrait du registre des poursuites, la fiche de salaire ou le contrat de travail. Il est conseillé de préparer à l'avance ces documents pour que vous puissiez vite réagir si un logement vacant vous intéresse.

Liste des offices de poursuites pour l'extrait du registre:

www.konkursamt.tg.ch

> suche Betriebsämter
(Recherche offices de poursuites)

Un pays de locataires

Les deux tiers de la population en Suisse sont locataires de leur logement. Seul un tiers de la population est propriétaire d'un appartement ou d'une maison.

Chaque ménage doit payer des redevances pour les appareils radio et télévision. Il est obligatoire de s'annoncer soi-même auprès de l'organe suisse de perception de redevance de réception des programmes de radio et de télévision BILLAG.

www.billag.ch

Vivre dans un immeuble locatif

Vivre dans un immeuble locatif suppose pour tous les locataires le respect des règles de bon voisinage. C'est ainsi que vous devez par exemple éviter de faire trop de bruit durant la nuit (en règle générale de 22 h à 7 h du matin) ainsi que les dimanches et les jours fériés. Vous pouvez consulter les règles générales de cohabitation dans le bulletin d'information «Wohnen in der Schweiz» (Habiter en Suisse). Les règles plus spécifiques sur l'utilisation des pièces communes comme la buanderie figurent dans le règlement de l'immeuble qui est remis avec le contrat de location. En cas de regroupement de famille par exemple, il est nécessaire de disposer d'un logement conforme au besoin et suffisamment spacieux pour toute la famille.

Bulletin «Habiter en Suisse»
(en diverses langues):

www.bwo.admin.ch > Dokumentation
> Publikationen > Infoblatt Wohnen
(Documentation > Publications
> Brochure logement)

En cas de difficultés avec d'autres locataires, le dialogue reste la meilleure solution. Au besoin, vous pouvez également chercher à en parler avec le ou la concierge ou la régie. En cas de litige entre propriétaire et locataire, vous pouvez vous adresser à l'assistance juridique de l'association suisse des locataires. Elle fournit des tableaux de traductions avec des notions techniques du droit du bail dans différentes langues sur son site Internet.

► [11] Association suisse des locataires
Suisse orientale



8. Le transport

Dans le canton de Thurgovie comme dans le reste de la Suisse, plus de la moitié de la population possède une voiture. Le réseau des transports publics est aussi très dense.

Voitures

En Suisse, il n'existe pas de péages sur les autoroutes. En revanche, il faut acheter une vignette (à coller à l'intérieur du pare-brise) pour pouvoir circuler sur les autoroutes. La vignette peut s'acheter à différents points de vente (douane, garages, stations d'essence, offices de circulation routière, offices postaux) pour 40 Francs (prix 2012).

Importation de véhicules privés

Si vous avez acheté une voiture à l'étranger il y a moins de 6 mois, vous devez payer une taxe lors de son importation en Suisse.

Un véhicule ou une moto immatriculé(e) à l'étranger peut circuler librement en Suisse pendant 12 mois au maximum, si son ou sa propriétaire a souscrit à une assurance contre les sinistres.

Échange du permis de conduire

Les titulaires d'un permis de conduire étranger qui s'établissent en Suisse, ont un délai de 12 mois pour échanger leur permis de conduire contre un permis de conduire suisse (format carte de crédit). Les conditions diffèrent selon le pays d'origine.

Le site Internet de l'office de la circulation routière vous renseigne sur les démarches à entreprendre et les documents à fournir pour déposer les demandes d'immatriculation ou d'échange de permis. L'office de la circulation routière vous renseigne sur toutes les questions concernant les véhicules à moteur et le permis de conduire.

► [12] Office de la circulation routière du canton de Thurgovie

Conduire en Suisse

Les conducteurs et conductrices suisses sont généralement prudent(e)s et discipliné(e)s. Les limitations de vitesse en vigueur en Suisse sont : 50 km/h dans les localités, 80 km/h en dehors des localités, 120 km/h sur les autoroutes. Dans les localités, il peut y avoir des zones où la vitesse est limitée à 30 km/h ou 20 km/h. Le taux maximal d'alcoolémie toléré dans le sang est de 0,5 ‰. Tout conducteur et toute conductrice a l'obligation de s'arrêter aux passages piétons lorsque quelqu'un veut traverser la route. Il faut être particulièrement vigilant à proximité des écoles. Quand le véhicule est à l'arrêt, par exemple à un feu rouge, on doit en principe arrêter le moteur.

Informations complémentaires sur le comportement dans la circulation:

www.kapo.tg.ch > Verkehrspolizei
(police de la circulation routière)

Recherche de cartes et d'itinéraires:

www.map.search.ch

Transports publics

La Suisse dispose d'un réseau de transport public dense et performant. Les billets de train, bus ou de bateau sont relativement chers, mais on peut payer la moitié du prix en achetant un abonnement demi-tarif (165 Francs pour une année, prix 2012) de la compagnie des chemins de fer fédéraux (CFF). Cet abonnement est très prisé: presque une personne sur deux en Suisse possède un «demi-tarif».



Voyager avec les enfants est bon marché. Les enfants de 6 à 16 ans accompagnés d'un parent, voyagent gratuitement avec la carte junior (30 Francs par année, prix 2012). Il existe de nombreux autres rabais, notamment pour les jeunes («voie 7») et les personnes âgées. Il faut toujours avoir une pièce d'identité sur soi afin de pouvoir prouver son âge, en cas de contrôle des titres de transport.

www.cff.ch

> Voyages > Abonnements et billets

Champions d'Europe

Les Suisses et les Suissesses sont les champion(ne)s d'Europe des déplacements en train. Ils parcourent en moyenne 2'460 kilomètres de train par année et par personne.

Si vous voulez utiliser les transports publics essentiellement dans la Suisse orientale, vous pouvez acheter un billet ou faire un abonnement chez «Tarifverbund Ostwind» qui est valable dans certaines zones ou dans toute la Suisse orientale.

www.ostwind.ch

Mobilité douce: vélos et piétons

En Suisse, beaucoup de personnes utilisent le vélo. Rouler à vélo est non-polluant pour l'environnement, moins cher et bon pour la santé. Les autorités encouragent les déplacements à vélo et à pieds. Tous les dommages que vous causez avec votre vélo sont couverts par votre assurance privée de responsabilité civile.

Rouler à vélo:

www.tourismus-thurgau.ch

> Aktivland Thurgau > Veloland Thurgau (Pays actif Thurgovie > Pays de vélos Thurgovie)

www.provelothurgau.ch

www.ch.ch > Mobilität > Langsamverkehr > Fahrrad fahren

(Mobilité > mobilité douce > rouler à vélo)

9. Le travail

Travailler vous permet de subvenir à vos propres besoins et à ceux de votre famille, favorise votre intégration dans la société d'ici et la rencontre avec d'autres personnes.

Trouver un emploi

Pour trouver un emploi, il est recommandé de combiner différentes méthodes de recherche:

- Répondre aux offres d'emplois dans les journaux;
- Rechercher les annonces d'emplois sur Internet;
- Envoyer des candidatures spontanées aux entreprises;
- Prendre contact avec des agences de placement;
- Contacter vos proches connaissances;
- S'inscrire auprès d'un Office Régional de Placement (ORP).

Recherche d'emploi:

www.rav.tg.ch

www.karriere-thurgau.ch

www.ostjob.ch

www.treffpunkt-arbeit.ch

Salaires et cotisations sociales

En Suisse, les salaires bruts sont relativement élevés; mais la vie est aussi chère. Il n'existe pas de salaire minimal valable pour tous les secteurs. Beaucoup de branches d'activité connaissent cependant des salaires minimums garantis par les conventions collectives de travail.

Des cotisations obligatoires sont prélevées sur le salaire pour l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'allocation pour perte de gains (APG), l'assurance-invalidité (AI) et l'assurance-chômage (AC). A partir d'un revenu annuel de 20'880 Francs (2012), des cotisations supplémentaires sont prélevées pour la prévoyance professionnelle (appelée aussi deuxième pilier) qui complète l'AVS (le premier pilier). Le troisième pilier est constitué par l'épargne privée.

Au total, les cotisations obligatoires s'élèvent à environ 15% du revenu. L'assurance-maladie est également obligatoire, mais les cotisations pour cette assurance ne sont pas prélevées directement sur le salaire, elles sont à payer par facture (voir le chapitre 10 sur la santé).

Assurances sociales

La principale assurance sociale est l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). En principe, toutes les personnes physiques domiciliées en Suisse, sont assujetties à l'AVS, qu'elles soient de nationalité suisse ou étrangère, avec ou sans activité lucrative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes (2012). Il est possible de prendre une retraite anticipée. Dans ce cas, la rente est réduite.

Les cotisations de l'assurance-invalidité (AI) sont prélevées en même tant que les cotisations pour l'AVS. En cas d'invalidité, l'assurance vous donne droit à un soutien à la réintégration sur le marché du travail ou à une rente. Les allocations familiales et les allocations de maternité sont financées différemment.

Toute personne qui travaille doit être inscrite auprès d'une assurance contre l'accident par l'employeur. Si vous avez un volume d'activité de moins de 8 heures par semaine, seuls les accidents professionnels sont couverts par cette assurance, en revanche, à 8 heures et plus d'activité de travail, les accidents non-professionnels sont également couverts.

Il est recommandé de vérifier que votre employeur/euse verse effectivement les cotisations prélevées sur le salaire auprès de la caisse de compensation et qu'il n'y a pas de lacune dans la durée de votre cotisation. A cet effet, vous pouvez solliciter gratuitement un extrait de votre compte auprès de la caisse de compensation.

► [13] Caisse de compensation du canton de Thurgovie (AKTG)

Brochure avec des informations complémentaires sur les assurances sociales (en différentes langues) :

www.bsv.admin.ch > Themen > Überblick > Beratung/FAQ > Sozialversicherungen und Rückkehr: Information für ausländische Staatsangehörige (Thèmes > Aperçu > Conseils/FAQ > Séjour en Suisse et départ: Informations à l'attention des ressortissants étrangers)

L'assurance-chômage (AC)

Lorsqu'une personne perd son emploi en Suisse, elle reçoit normalement des indemnités de chômage pendant une certaine période. En principe, une personne étrangère qui arrive en Suisse pour la première fois ne bénéficie pas de l'assurance-chômage: elle n'est couverte que si elle dispose d'un permis de séjour et a travaillé pendant au moins 12 mois durant les deux ans précédant son inscription au chômage.

► [14] Office de l'économie et du travail du canton de Thurgovie

Informations sur la caisse de chômage:
www.awa.tg.ch > Arbeitslosenkassen (Caisses de chômage)

Toute personne qui perd son emploi, doit s'annoncer le plus tôt possible auprès de sa commune d'habitation pour pouvoir percevoir des indemnités de chômage. Elle y sera renseignée sur les démarches à entreprendre à cet effet.

Annonce du chômage:

www.rav.tg.ch

Informations complémentaires sur le thème recherche d'emploi et chômage:

www.treffpunkt-arbeit.ch.

Aide sociale

L'aide sociale a pour but d'assurer le minimum vital et promouvoir l'indépendance économique et personnelle des individus qui sont dans le besoin. Elle est accordée dans la mesure où la personne ne peut être entretenue par sa famille ou ne peut pas faire

valoir d'autres prestations légales auxquelles elle a droit. Pour demander l'aide sociale, il faut contacter les services sociaux de votre commune.

L'assistance sociale et le Service dettes de Caritas Thurgovie conseillent gratuitement toutes personnes cherchant de l'aide, octroie des aides d'urgence et ponctuelles et ouvre les voies à d'autres institutions et bureaux d'assistance et de conseils. La fondation Benefo («Benefo-Stiftung») effectue à des prix avantageux des consultations en matière de gestion de budget.

- ▶ [15] Office de l'aide sociale du Canton de Thurgovie
- ▶ [16] Caritas Thurgovie
- ▶ [17] Benefo-Stiftung (Fondation Benefo), consultation pour la gestion de budget



Protection contre les licenciements

La loi protège les employé(e)s contre le licenciement en cas de maladie, d'accident, de grossesse ou de maternité. Un licenciement pendant ces période est nul et de nul effet.

Un licenciement est réputé abusif lorsqu'il s'est produit, par exemple, parce que quelqu'un a fait valoir des droits contenus dans le contrat de travail. En revanche, en cas de licenciement abusif, l'employé(e) ne peut être réintégré(e) dans l'entreprise; Il/elle peut seulement obtenir une indemnisation devant la justice.

- [13] Caisse de compensation du canton de Thurgovie (AKTG)

Les impôts

En Suisse, les personnes privées paient les impôts sur le revenu et sur la fortune. Les montants ainsi prélevés servent à financer les tâches de service public qui incombent à la confédération, aux cantons et aux communes.

Peu après votre arrivée dans le canton, vous recevrez un questionnaire de l'office du fisc de la commune pour déterminer le montant provisoire de vos impôts.

Si vous êtes de nationalité étrangère et ne possédez pas de permis d'établissement (permis C), l'impôt sur le revenu sera directement déduit de votre salaire.

Si vous avez un permis d'établissement, vous recevrez un formulaire de déclaration d'impôts en janvier. Pour le remplir, vous pouvez utiliser le logiciel gratuit Fisc. En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser à l'administration cantonale des impôts ou à un ou une fiduciaire.

- [18] Administration cantonale des impôts (KSTV)

Logiciel Fisc:

www.steuerverwaltung.tg.ch

> Fisc Steuererklärung
(Fisc déclaration d'impôts)

Tensions sur le lieu de travail

En cas de conflits avec votre employeur/euse ou avec des collègues de travail, vous pouvez vous faire conseiller par l'Union syndicale thurgovienne.

- [19] Union syndicale thurgovienne (TGGB)

Certains comportements sont prohibés par la loi sur le lieu de travail. C'est notamment le cas du mobbing ou du harcèlement sexuel ainsi que des paroles, gestes et actes visant à humilier d'autres personnes.

Informations sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail:

www.harcelementsexuel.ch > Informations pour travailleurs et travailleuses

- [20] Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (EBG)

Non-discrimination

Il est inscrit dans la Constitution suisse que «Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques». Si vous vous sentez désavantagé(e) pour une de ces raisons, nous vous conseillons de contacter l'une des organisations suivantes:

- ▶ [21] Commission fédérale contre le racisme (CFR)
- ▶ [20] Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (EBG)

Travail au noir

Même une personne qui gagne de l'argent de temps en temps en faisant des nettoyages, des travaux domestiques et de jardinage ou en gardant les enfants, est considérée comme employée. Elle doit donc être annoncée par l'employeur/euse auprès des assurances sociales, et l'employeur/euse doit prélever l'impôt à la source, sinon il s'agit d'un travail illégal, communément appelé travail au noir.

La personne qui est employée au noir, n'est pas protégée en cas d'invalidité ou de chômage et n'a, par conséquent, pas droit à la rente d'invalidité, à l'indemnité de chômage et ne touchera pas de rente au moment de la retraite. Les conséquences peuvent donc être dramatiques, surtout en cas d'un accident sur le lieu du travail.

Malheureusement, il arrive que l'employeur/euse, intentionnellement, ne délivre pas de bulletin de paie pour pouvoir nier une embauche en cas de conflit. Dans ce cas, il est à peine possible pour la personne travailleuse de prouver le contrat de travail, ce qui est pourtant nécessaire pour pouvoir, par exemple, toucher l'allocation de chômage.

- ▶ [22] Autorité de surveillance du marché du travail du canton de Thurgovie

Informations pour éviter le travail illégal:
www.keine-schwarzarbeit.ch



Le canton de Thurgovie en bref

Superficie: 991 km²
Population: 251'000 habitant(e)s
Langue officielle: Allemand
Capitale: Frauenfeld
Districts: 5
Communes: 80

Sites Web du canton de Thurgovie

www.thurgau.ch

www.thurgau-switzerland.tg.ch

www.thurgau-tourismus.ch





- Arbon
- Frauenfeld
- Kreuzlingen
- Münchwilen
- Weinfelden



Numéros d'urgence (dans toute la Suisse)

| | |
|--|------------|
| Police | 117 |
| Sapeurs pompiers (Feu, eau, gaz) | 118 |
| Urgences sanitaires/ambulances | 144 |
| La Main Tendue (Détresse psychique) | 143 |
| Renseignements toxicologiques (Intoxications) | 145 |
| Ligne d'aide pour enfants/jeunes gens | 147 |

Dans une situation d'urgence ou de détresse

- Restez calme.
- Identifiez les dangers.
- Mettez-vous à l'abri.
- Alertez les services d'urgence.
- Portez assistance.



10. La santé

La santé est un bien précieux qu'il faut préserver.

Assurance-maladie et assurance-accident

Si vous arrivez de l'étranger, vous devez conclure ces assurances dans un délai de 3 mois. Si vous arrivez d'un autre canton, vous devez présenter une attestation d'assurance à votre nouvelle commune d'habitation dans un délai de 30 jours.

L'assurance-maladie obligatoire accorde des prestations en cas de maladie, de maternité et d'accident. Si vous êtes travailleur/euse, vous êtes en principe assuré(e) par votre employeur/euse contre l'accident. Dans ce cas, veillez à ce que vous n'ayez pas une double assurance contre l'accident.

L'assurance-maladie obligatoire couvre les traitements médicaux, certains médicaments et le séjour en division commune des hôpitaux du canton d'habitation. En plus de cette assurance obligatoire, chaque personne peut conclure des assurances complémentaires qui couvrent davantage de prestations comme, par exemple, le séjour à l'hôpital en division privée.

L'État accorde aux personnes assurées, aux couples et familles de condition économique modeste, des réductions de prime (subsidés).

Informations sur l'assurance-maladie:

www.bag.admin.ch > Themen
> Krankenversicherung
(Thèmes > Assurance-maladie)

www.gesundheitsamt.tg.ch
> Versicherungspflicht und individuelle
Prämienverbilligung

(Obligation d'assurance et réduction individuelle de la prime)

Informations sur l'assurance-accident:
www.bag.admin.ch > Themen > Unfall- und
Militärversicherung > Unfallversicherung
(Thèmes > Assurance-accident et assurance-
militaire > Assurance-accident)

Faites-vous conseiller et comparez les offres de plusieurs compagnies d'assurance avant de conclure une assurance.

Comparaison des prix de l'assurance-maladie en Suisse: www.comparis.ch

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance en Suisse est l'une des plus élevées au monde. Elle est de 80.2 ans chez les hommes et 84.6 ans chez les femmes.

Promotion de la santé et prévention

L'organisation «Perspektive Thurgau» (Perspective Thurgovie) est en action dans la promotion de la santé et dans la prévention. Elle propose un large éventail d'offres dont la consultation/conseil aux mères et pères, aux couples et familles et aux jeunes ainsi que la consultation/conseil pour dépendance et addiction. Vous pouvez également vous adresser à la «Perspektive Thurgau» pour des questions concernant la santé sexuelle et les maladies sexuellement transmissibles ainsi que pour des questions liées au SIDA.

La «Perspektive Thurgau» coordonne en outre les «FemmesTische» (Tables des femmes), une rencontre en divers endroits en Thurgovie, organisée par et pour les femmes désireuses de s'échanger sur tout ce qui concerne les sujets de santé et éducation. A cette occasion, des femmes de différentes origines culturelles font connaissance l'une avec l'autre. Les participantes y obtiennent en plus des informations sur la culture d'ici, les cours de langue, les structures de garde d'enfants de jour, sur le système scolaire et les centres de consultation.

- [23] Perspektive Thurgau
(Perspective Thurgovie)
www.femmestische.ch > Bestehende Standorte > TG (Points de rencontre existants > TG)

Informations sur différents thèmes de santé (en diverses langues): www.migesplus.ch

Si une situation de vie difficile vous surcharge et que vous souhaitez en parler avec d'autres personnes vivant des situations similaires, vous pouvez vous joindre à un groupe d'entraide correspondant. L'association d'entraide de la Thurgovie vous renseignera sur les groupes d'entraide dans la région.

- [24] Association d'entraide Thurgovie

Autres adresses utiles dans le domaine de la santé: www.sozialnetz.tg.ch
> Gesundheit/Krankheit (Santé/Maladie)

Médecins

Il est vivement conseillé de vous chercher aussi tôt que possible un médecin (femme ou homme) généraliste (médecin de famille). En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à lui/elle. Votre médecin de famille vous conseillera, vous donnera des soins et vous recommandera à une/un spécialiste si nécessaire. Vous trouvez

les adresses des médecins généralistes dans l'annuaire téléphonique et sur Internet; vous pouvez également demander à vos proches.

Répertoire des médecins Thurgovie:
www.aerzte-tg.ch > Ärzteverzeichnis TG
(Répertoire des médecins TG)

Urgences médicales

En cas d'urgence et si votre médecin de famille n'est pas joignable (prière d'écouter le répondeur téléphonique du médecin jusqu'à la fin), vous pouvez contacter la doctoresse ou le docteur de garde de votre région ou d'un hôpital du canton. Pour les cas critiques, il faut appeler le numéro 144.

| Médecin de garde Toutes les régions (Rég.) sont disponible à 144. | |
|---|---------------|
| Rég. Thurgovie Ouest | 052 723 77 77 |
| Rég. Thurtal-Untersee | 144 |
| Rég. Kreuzlingen | 0900 000 199 |
| Rég. Amriswil-Obersee | 0900 000 327 |
| Rég. Arbon | 0900 575 420 |
| Rég. Romanshorn | 0900 575 460 |
| Rég. Bischofszell | 0900 575 422 |
| Rég. Rickenbach/ Wilten/Busswil/Wil SG/ Schwarzenbach SG | 0900 56 85 56 |

| Hôpital de Thurgovie AG www.stgag.ch | |
|--|---------------|
| Hôpital cantonal Frauenfeld | 052 723 77 77 |
| Hôpital cantonal Münsterlingen | 071 686 11 11 |
| Clinique St. Katharinental | 052 631 60 60 |
| Services psychiatriques Thurgovie | 071 686 41 41 |

Soins dentaires

Les soins dentaires généraux comme le traitement des caries et de la parodontose ou les corrections des positions des dents (appareil dentaire) ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie de base. Vous pouvez conclure une assurance de soins dentaires avant que d'éventuels problèmes ne surgissent.

Adresses des dentistes en Thurgovie:

www.zahnaerzte-thurgau.ch

Urgence dentaire

Dans tous les cas, essayez d'abord de joindre votre médecin de famille (généraliste). Écoutez bien les indications du répondeur téléphonique. Si la doctoresse ou le docteur n'est pas joignable, le numéro d'urgence 144 vous renseignera sur le numéro de téléphone du ou de la dentiste de garde dans les environs.

Personnes âgées

Les organisations suivantes vous renseigneront sur les soins ou l'assistance des personnes âgées:

- ▶ [25] Association suisse des services d'aide et de soins à domicile Thurgovie
- ▶ [26] Pro Senectute Thurgovie
- ▶ [27] La Croix Rouge Suisse Thurgovie

Informations utiles complémentaires sur le thème de la vieillesse:

www.sozialnetz.tg.ch > Alter (Vieillesse)

Personnes handicapées

Les personnes vivant avec un handicap physique ou psychique ainsi que les personnes répondant d'elles, peuvent obtenir des conseils et du soutien auprès de l'office cantonal de l'Assurance-Invalidité, de Pro Infirmis ou – pour ce qui est des enfants – auprès de l'Éducation Précoce Spécialisée.

- ▶ [13] Office de l'AVS et de l'IA du canton de Thurgovie
- ▶ [28] Pro Infirmis Thurgovie – Schaffhouse
- ▶ [29] Éducation précoce spécialisée Thurgovie

Informations utiles complémentaires en Thurgovie sur le thème du handicap:

www.sozialnetz.tg.ch

> Behinderung (Handicap)



Planning familial et éducation sexuelle

Si vous avez des questions sur le planning familial, la grossesse ou sur votre vie sexuelle, vous pouvez vous adresser au centre de consultation pour le planning familial, la grossesse et la sexualité de la fondation Benefo. On vous y conseillera sur les questions concernant les analyses prénatales. En cas de questions concernant la santé sexuelle, «Perspektive Thurgau» se tient à votre entière disposition, en plus de votre médecin de famille (généraliste).

Avec les centres de consultation mentionnés ici, vous pourrez discuter de sujets tels que la contraception, la sexualité, l'orientation sexuelle, la grossesse, l'interruption de grossesse, les maladies sexuellement transmissibles, l'abus sexuel, la vie sentimentale et les relations. Ces consultations sont gratuites, c'est-à-dire couvertes par l'assurance-maladie et strictement confidentielles.

- [17] Benefo-Stiftung (fondation), centre de consultation pour le planning familial, la grossesse et la sexualité
- [23] Perspektive Thurgau

La mortalité néonatale en Suisse est très faible. Les analyses médicales prénatales gratuites réalisées pendant la grossesse, les cours de préparation à la naissance, les conseils pour l'allaitement ainsi que les conseils pour futurs mères et pères, sont autant de prestations importantes proposées gratuitement.

Centres de consultations pour mères et pères dans votre région:

www.muetterberatung-tg.ch

Adresses utiles complémentaires en Thurgovie sur les thèmes de la grossesse, naissance et premières années de vie:

www.sozialnetz.tg.ch > Gesundheit/
Krankheit > Schwangerschaft/Geburt/
Erste Lebensjahre bzw. > Vorsorgeuntersuchungen
(Santé/Maladie > Grossesse/Naissance/
Premières années de vie ou > Examens de contrôle)

11. Mariage et famille

Dans le canton de Thurgovie, l'État et les communes apportent leur soutien aux familles et enfants.

Mariage et regroupement familial

En Suisse, celle/celui qui veut se marier doit avoir au moins 18 ans. Seuls les mariages célébrés dans un office de l'état civil sont reconnus. L'office du registre de commerce et le service d'état civil ou l'office d'état civil de votre district vous renseigneront sur les conditions à remplir et les documents à fournir.

► [30] Office du registre de commerce et service d'état civil du canton de Thurgovie

Les offices d'état civil dans le canton de Thurgovie: www.zivilstandsamt.tg.ch

Si vous envisagez la venue de votre future épouse ou futur époux ou d'un membre de la famille, il vous faut préalablement introduire une demande pour le regroupement familial auprès des services des habitants de votre commune d'habitation. L'octroi du permis relève de la compétence de l'office des migrations. Sur son site Web, vous trouverez les formulaires de demande ainsi que la liste des documents à fournir.

► [4] Office des migrations du canton de Thurgovie

Formulaires de demande et check-lists pour regroupement familial (en diverses langues): www.migrationsamt.tg.ch

> Formulare/Merkblätter > Übersetzungen (Formulaires/Notice > Traductions)

Mariages binationaux

Plus d'un tiers des mariages conclus en Suisse se passe entre des personnes de nationalité différente. Vous trouverez des informations utiles pour les couples binationaux et les familles interculturelles désirant vivre en Suisse sur le site www.binational.ch.

Partenariat enregistré

Les couples de même sexe ont la possibilité de faire reconnaître leur union en la faisant enregistrer. L'office d'état civil du district dans lequel l'un/l'une des partenaires vit ou dans lequel les deux vivent, fournira des renseignements sur les démarches à entreprendre.

Les offices d'état civil dans le canton de Thurgovie: www.zivilstandsamt.tg.ch

► [31] HOT Homosexuelle Organisation Thurgau (Organisation Homosexuelle Thurgovie)

Mariage forcé

Les familles et les autres personnes n'ont pas le droit de forcer une femme ou un homme à se marier contre sa volonté. Un mariage forcé constitue une grave atteinte à la liberté personnelle. Il viole les droits fondamentaux de la personne humaine qui sont protégés par la Constitution Fédérale et la Constitution thurgovienne.

► [17] Benefo-Stiftung (fondation), Bureau d'aide aux victimes Thurgovie (Aide pour hommes et femmes)

- [32] Centre de consultation pour les femmes victimes de violences

Grossesse et naissance

Toute naissance doit être annoncée à l'office d'état civil de votre district. Si l'enfant naît dans un hôpital, c'est l'hôpital qui l'annoncera à l'office d'état civil. Si la naissance a lieu à la maison, ce sont les parents qui doivent s'occuper de l'annonce. La demande pour l'attribution du permis de séjour est déposée directement auprès de l'office des migrations par les services des habitant(e)s de votre commune d'habitation.

Le nouveau-né est automatiquement couvert dès la naissance par l'assurance-maladie pendant trois mois. A la fin de cette période, les parents devront avoir conclu une assurance-maladie au nom de l'enfant.

- [17] Benefo-Stiftung (fondation), centre de consultation pour planning familial, grossesse et sexualité

Rencontres d'échanges entre femmes sur les questions liées à la santé et à l'éducation: www.femmestische.ch > Bestehende Standorte > TG (Points de rencontre existants > TG)

Offres pour la promotion de compétences des parents, d'éducation et en matière familiale: www.tageo.ch > Elternbildung (Formation des parents)

Centres de consultation pour les mères et pères dans votre région: www.muetterberatung-tg.ch

Adresses utiles complémentaires en Thurgovie sur le thème de la naissance: www.sozialnetz.tg.ch > Familie/Alleinerziehende (Famille/Parent solo)

Congés et allocations de maternité

Après l'accouchement, les femmes salariées ont droit à un congé de maternité payé de 14 semaines au moins. Durant cette période, elles perçoivent jusqu'à 80% de leur salaire. Pour cela, il faut qu'elles aient cotisé aux assurances sociales durant 9 mois avant l'accouchement et travaillé au moins pendant 5 mois. Les périodes d'assurance et de travail réalisées dans un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE sont également prises en compte. La caisse de compensation du canton de Thurgovie vous fournira de plus amples renseignements sur ce sujet.

- [13] Caisse de compensation du canton de Thurgovie (AKTG)

Informations sur l'allocation de maternité: www.bsv.admin.ch > Themen > Erwerbsersatzordnung/Mutterschaft > Grundlagen > Anspruch auf Mutterschaftsgeld (Thèmes > APG/Maternité > Données de base > Droit à l'allocation de maternité)

Allocations familiales

Si vous avez des enfants qui vivent dans le canton de Thurgovie, vous avez droit à une allocation familiale. Celle-ci s'élève à 200 Francs par mois et par enfant pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Par la suite, il y a une allocation de formation de 250 Francs par mois et par enfant jusqu'à la fin de la formation, tout au plus jusqu'à l'âge de 25 ans. En règle générale, les allocations sont versées en même temps que le salaire par l'employeur/euse. Sous certaines conditions, des parents sans activité lucrative peuvent aussi percevoir des allocations pour enfants. La caisse de compensation du canton de Thurgovie vous renseignera à cet effet.

- ▶ [13] Caisse de compensation du canton de Thurgovie (AKTG)

Droits des enfants et des jeunes

Comme les adultes, les enfants et les jeunes, filles et garçons, ont aussi des droits fondamentaux. Ils/elles ont notamment le droit à la protection contre les mauvais traitements, la violence, les abus sexuels et l'exploitation au travail, ainsi qu'un droit à la formation et à un niveau de vie adéquat (logement, vêtements, nourriture). Les parents n'ont pas le droit de frapper les enfants et les jeunes, ces derniers à leur tour n'ont le droit de frapper personne. Ils/elles ont droit à la préservation de l'intégrité physique et à la protection contre les violations corporelles. Les mutilations des parties génitales des femmes (excisions) sont interdites et sévèrement punies par la loi, même si elles sont pratiquées dans un cadre familial ou lors de séjours à l'étranger.

- ▶ [17] Benefo-Stiftung (fondation), Bureau d'aide aux victimes Thurgovie
- ▶ [32] Centre de consultation pour les femmes victimes de violence

Site Web d'informations et de consultation pour les jeunes: www.ciao.ch (français)

Couples et familles en difficultés

Les personnes qui rencontrent des difficultés au sein de leur couple ou avec leurs enfants peuvent trouver de l'aide auprès des centres de consultation pour couples et familles. En cas de séparation ou de divorce, le parent qui ne s'occupe pas des enfants doit verser des contributions mensuelles d'entretien pour les enfants et, éventuellement aussi, pour l'autre partie de parent.

Centres de consultation pour les couples et familles dans votre région:
www.paarberatungen-tg.ch

Informations sur l'aide alimentaire:
www.fuersorgeamt.tg.ch > Sozialhilfe
> Alimentenhilfe (Services sociaux > BRAPA)

Violences domestiques

On parle de violences domestiques lorsque des personnes vivant dans une relation de couple, existant ou dissous, de partenariat ou de famille, exercent la violence physique (coups), psychique (menaces), sexuelle (contrainte, viol) ou économique (rétention ou privation d'argent) ou profèrent des menaces. Ces comportements peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, même si la victime ne porte pas plainte. Les auteurs de violences domestiques s'exposent à de lourdes peines.

Toute victime peut demander gratuitement des conseils ou de l'aide auprès d'un centre d'aide aux victimes, selon la loi sur l'aide aux victimes (LAVI). Le personnel des organisations d'aide aux victimes garantit la plus grande confidentialité.

- ▶ [17] Benefo-Stiftung (fondation), Bureau d'aide aux victimes Thurgovie
- ▶ [32] Centre de consultation pour les femmes victimes de violences Thurgovie
- ▶ [33] Bureau de lutte contre la violence domestique, Police cantonale de Thurgovie

La police pour les urgences et l'aide sur place:
Téléphone 117

Pour les personnes qui exercent la violence ou ont une tendance à la violence, il existe l'offre de consultation «Konflikt. Gewalt» (Conflit. Violence), dont le personnel fait preuve de la plus grande confidentialité.

- ▶ [34] Konflikt.Gewalt – Gewaltberatung für Männer, Frauen und Jugendliche

Hotline 24h/24 pour les personnes auteurs de violence: Téléphone: 0800 149 149

12. Éducation et école obligatoire

Les autorités thurgoviennes attachent une grande importance à la qualité de l'éducation.

En Suisse, les systèmes scolaires varient d'un canton à l'autre. Dans le canton de Thurgovie, l'école est obligatoire et gratuite pour les enfants dès l'âge de 4 ans révolus jusqu'à 16 ans. C'est le département de la formation et de la culture qui est en charge de l'enseignement et de la formation continue.

www.dek.tg.ch

www.thurgau.ch > Bildung (Formation)

Les possibilités de formation

La brochure «Bildungsmöglichkeiten im Kanton Thurgau» («Possibilités de formation dans le canton de Thurgovie») montre les différentes offres de formation du début de l'école jusqu'au niveau tertiaire et contient des informations utiles sur les «Volksschulen» ainsi que sur le système de la formation professionnelle. Elle contient en outre des adresses d'écoles spécialisées ainsi que de centres et bureaux de consultation.

Brochure gratuite «Possibilités de formation dans le canton de thurgovie» (en diverses langues): Commander par Téléphone: 052 724 30 56, ou par boutique en ligne: <https://secure.lehrmittel-shop.tg.ch>, Télécharger: www.av.tg.ch > Themen/Dokumente > Bildungsmöglichkeiten (thèmes/ documents > possibilités de formation)

Responsabilité des parents

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation et de la formation de leurs enfants. Ils ont l'obligation de scolariser leurs enfants, de veiller à ce qu'ils (enfants) respec-

tent les horaires et les règles de l'école et de collaborer avec l'école. Si l'école vous invite à un entretien individuel ou à une réunion de parents d'élèves, vous avez l'obligation d'y participer. C'est pour vous l'occasion de savoir les progrès scolaires que votre enfant fait et d'obtenir des renseignements sur le quotidien scolaire. Une bonne communication entre les parents et l'école constitue un important facteur de succès scolaire pour les enfants.

Succès éducatif

Intéressez-vous au cursus scolaire de votre enfant et participez-y! C'est l'un des facteurs les plus importants pour que votre enfant réussisse à l'école et dans le démarrage de sa vie professionnelle.

Garde d'enfants et accueil extrascolaire

Les parents qui travaillent ont souvent besoin de quelqu'un pour garder leurs enfants pendant la journée, à midi, après l'école ou pendant les vacances scolaires. Votre commune d'habitation vous informera volontiers sur les possibilités de garde d'enfants et d'accueil extrascolaire qui existent dans votre région. Vous trouverez également des informations à ce sujet sur les sites Web de la plateforme familiale «Familienplattform Ostschweiz» et de «Tagesfamilien Thurgau».

www.familienplattform-ostschweiz.ch

> Betreuungsangebote

(Offres de garde d'enfants)

www.tagesfamilien-thurgau.ch

Jardins d'enfants (Dès l'âge de 4 ans révolus)

Par son approche ludique des contenus de l'enseignement, le jardin d'enfants crée les conditions dont l'enfant a besoin pour apprendre à lire, écrire et à calculer à l'école. Dans le même temps, la compétence personnelle et sociale (de l'enfant) y est cultivée. Le temps passé au jardin d'enfants est d'autant plus important pour votre enfant qu'il/elle y apprend à tisser des contacts et à s'exprimer dans la langue locale.

Le jardin d'enfants dure 2 ans. Etant donné que les enfants connaissent des développements différents, il est possible d'avancer ou retarder d'une année l'entrée de l'enfant. Si vous envisager cette possibilité pour votre enfant, prenez très tôt contact avec l'autorité scolaire pour trouver une solution appropriée.

École primaire (dès 6 ans)

L'école primaire dure 6 ans. Elle jette les bases de la formation scolaire. L'enseignement comporte la langue, les mathématiques, l'être humain et l'environnement, la musique, la représentation créative et le sport. Les enfants y sont par ailleurs suivis dans la consolidation et la fortification de leur personnalité.

Cycle d'orientation – école secondaire I (dès 12 ans)

L'école secondaire dure 3 ans. Dans ce cycle, les contenus de formation de l'école primaire sont approfondis et élargis afin que les jeunes acquièrent une base solide pour

bâtir leur cursus scolaire ou professionnel. L'enseignement est proposé à différents niveaux de performance. Il comporte les mathématiques, les langues, les «Realien» (l'histoire, la géographie, l'étude de la nature, la physique, la chimie), la musique, la représentation créative, le sport, l'économie domestique (Hauswirtschaft), l'étude des différents métiers (Berufskunde).

► [35] Office de la «Volksschule» du canton de Thurgovie



Orientation professionnelle et scolaire

La consultation sur l'orientation professionnelle et scolaire accompagne les jeunes dans le processus de choix du métier, dans le passage de l'école à la vie professionnelle ou dans une école spécialisée. La consultation pour l'orientation professionnelle et scolaire commence dans la 2^e classe de l'école secondaire sous forme de workshops destinés aux classes dans les centres d'information professionnelle, d'inputs pour le choix de métiers (rendez-vous d'entretiens ouverts) et de rencontres de parents d'élèves. Il est possible de bénéficier d'autres soutiens professionnels complémentaires, en cas de besoin.

- ▶ [36] Office de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle du canton de Thurgovie

Centres d'orientation professionnelle et scolaire: www.abb.tg.ch > Berufs- und Studienberatung > Angebote für Jugendliche (Orientation professionnelle et scolaire > Offres pour jeunes gens)

Informations sur l'orientation professionnelle (en diverses langues): www.berufsberatung.ch > Berufswahl > Informationen für Fremdsprachige (Choix du métier > Informations pour les personnes de langue étrangère)

Élèves d'origine étrangère

Les enfants et les jeunes qui ont une bonne connaissance de leur langue maternelle apprennent plus facilement et plus vite

l'allemand. Parlez avec votre enfant dans la langue que vous maîtrisez. Vous lui donnez ainsi une bonne base pour l'apprentissage d'autres langues.

Votre enfant peut en outre suivre des cours de langue et de culture de votre origine, proposés par le consulat de votre pays ou les membres de votre communauté. Pendant ces cours, votre enfant élargit sa compétence linguistique dans sa langue maternelle et acquiert des connaissances de sa culture d'origine. Ceci l'aide à s'orienter au milieu de différentes cultures et à s'intégrer en Suisse. La bonne maîtrise d'une langue supplémentaire lui apportera aussi un avantage plus tard dans sa vie professionnelle.

Des livres pour enfants et jeunes gens en diverses langues peuvent être empruntés à la bibliothèque des cultures.

- ▶ [37] Bureau pour la langue et la culture d'origine
- ▶ [10] Bibliothèque des cultures

Formations transitoires

Les formations transitoires peuvent aider les jeunes qui n'ont pas réussi l'entrée directe dans la formation professionnelle initiale. On y fait la distinction entre les offres mettant l'accent sur les matières scolaires et celles qui sont plutôt orientées vers la pratique.

Informations sur les différentes offres de formation transitoire: www.abb.tg.ch > Brückenangebote (Formations transitoires)

13. Formation professionnelle et écoles spécialisées

Après l'école obligatoire, les jeunes se décident entre l'apprentissage ou le second cycle de l'école secondaire.

L'apprentissage en entreprise (dès 15 ans)

La Suisse pratique un système de formation professionnelle dit dual : D'une part, les élèves-apprentis fréquentent une école professionnelle un ou deux jours par semaine, d'autre part, ils/elles acquièrent le savoir pratique en travaillant le reste du temps de la semaine dans une entreprise.

Les apprentis sont engagés sur la base d'un contrat de travail spécial et sont payés par l'employeur/euse pour le travail effectué. L'apprentissage dure 2 à 4 ans et débouche sur l'obtention d'une attestation fédérale (AFP) ou d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Ces diplômes sont reconnus dans toute la Suisse.

Schéma du système de formation suisse:
www.edk.ch > Bildungssystem CH > Grafik (Système éducatif suisse > Graphique)

Informations sur les places d'apprentissage:
www.berufsberatung.ch
> Berufswahl > Lehrstellensuche (Choix du métier > Filières de formation)

► [36] Office de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle

Les entreprises formatrices

Dans le canton de Thurgovie, plus de 3'000 entreprises engagent et forment des apprentis dans plus de 160 métiers différents.

Pendant ou après leur apprentissage, les jeunes peuvent étudier et obtenir une maturité professionnelle. Ce diplôme leur donne la possibilité d'entrer dans une haute école spécialisée (HES) ou une haute école.

Écoles du cycle secondaire II (dès 15 ans)

Après l'école obligatoire, les élèves peuvent entrer dans une école spécialisée de commerce ou d'informatique ou alors au gymnase. Selon le type, ces écoles qui sont à plein temps, permettent un accès direct à la vie professionnelle ou aux hautes écoles spécialisées (HES), aux hautes écoles ou encore aux universités.

► [38] Office de l'école de culture générale et des hautes écoles

| Types d'écoles | Durée | Diplôme |
|---|---------|-----------------------------|
| École de culture générale | 3–4 ans | Diplôme de culture générale |
| École de commerce École d'informatique | 4 ans | Maturité professionnelle |
| Gymnase | 4 ans | Maturité gymnasiale |

Informations sur les différents types d'écoles de culture générale, les contenus de leurs enseignements et sur les possibilités de débouchés:

www.amh.tg.ch > Mittelschulen > Broschüre «Mittelschulen des Kantons Thurgau» (Écoles de culture générale > brochure «Écoles de culture générale du canton de Thurgovie»)

Études supérieures

Les jeunes qui ont obtenu la maturité professionnelle ou le diplôme de culture générale dans une école de culture générale, peuvent entrer dans une haute école spécialisée ou accéder à certaines filières de formation d'une haute école pédagogique.

Les jeunes qui ont terminé le gymnase et obtenu une maturité reconnue en Suisse, peuvent entrer dans les universités, les écoles polytechniques fédérales (EPF), les hautes écoles pédagogiques ou – après une année de stage – dans les hautes écoles spécialisée (HES). Les services administratifs de ces différentes hautes écoles fournissent volontiers des informations complémentaires aux étudiant(e)s. Une personne arrivant d'un pays étranger n'est pas automatiquement admise à l'université, même si elle a accès à l'université dans son pays d'origine. Au besoin, il est possible que la

personne soit soumise à des examens complémentaires pour être admissible à des études supérieures en Suisse.

Les centres de consultation de Frauenfeld, Kreuzlingen et d'Amriswil vous aideront à faire le bon choix pour vos études.

Centres d'orientation pour les études en Thurgovie:

www.abb.tg.ch > Berufs- und Studienberatung (Orientation professionnelle et scolaire)
Informations sur les examens complémentaires pour les candidat(e)s aux études universitaires avec des diplômes étrangers:
www.ecus-edu.ch

► [38] Office de l'école de culture générale et des hautes écoles

Bourses d'études et de formation

Sous certaines conditions, des bourses ou des prêts sont accordés pour la formation ou des études. Le service des bourses de l'office de l'école de culture générale et des hautes écoles vous fournira des informations concernant ce sujet.

► [39] Service des bourses du canton de Thurgovie

Reconnaissance des diplômes et acquis universitaires

C'est l'office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie qui est chargé de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Reconnaissance internationale des diplômes

www.bbt.admin.ch > Themen

> Anerkennung ausländischer Diplome

(Thème > Reconnaissance de diplômes étrangers)

Vous disposez peut-être d'une expérience professionnelle de plus de 5 ans. Dans ce cas, vous pouvez faire valider votre expérience à certaines conditions et obtenir un diplôme professionnel équivalent reconnu en Suisse. Le «Eingangsportal Validierung» (Le Portail d'entrée Validation) vous renseignera volontiers à ce sujet.

► [40] Portail d'entrée Validation du canton de Thurgovie

Formation des adultes et formation continue

En Suisse, la plupart des adultes suivent des cours de formation continue visant à perfectionner leurs connaissances dans le domaine de leur profession ou acquérir de nouvelles compétences. Ces formations sont de temps à autre financées par l'employeur/euse. Une personne qui se forme tout au long de sa carrière professionnelle, a plus de chance de trouver un emploi satisfaisant pour elle. Renseignez-vous auprès de votre employeur/euse ou auprès de l'une des écoles professionnelles spécialisées de la Thurgovie.

Formation continue en Thurgovie

www.abb.tg.ch > Berufsfachschulen
(Ecoles professionnelles spécialisées)

Formation continue en Suisse

www.weiterbildung.ch

www.ausbildung-weiterbildung.ch



14. Protection de l'environnement

La population thurgovienne attache beaucoup d'importance à l'entretien du paysage, au respect de l'espace public et à la protection de l'environnement.

Entretien du paysage

En tant que gros producteur de denrées alimentaires, la Thurgovie contribue substantiellement à la sécurité alimentaire de la Suisse. Son agriculture constitue, avec ses quelques 8'000 travailleurs et travailleuses ainsi que les nombreuses entreprises en activité dans le secteur, une part importante de l'économie thurgovienne. Sa contribution au paysage culturel varié et précieux au plan écologique est également essentielle. Le travail agricole jouit d'un grand respect. Il est par exemple interdit de marcher dans des champs cultivés, d'endommager les arbres, de faire peur aux animaux ou de laisser des déchets dans la nature.

«Mostindien»

Dans la langue populaire, la Thurgovie est aussi appelée «Mostindien». Et ce, dit-on, d'une part parce qu'elle est située à l'Est de la Suisse et sa forme ressemble au subcontinent indien; d'autre part, à cause de l'étendu de son arboriculture fruitière, pratiquée en Thurgovie déjà à la fin du Moyen-Âge. Les pommes et les poires y poussent à merveille, si bien que le canton est connu pour les produits à base de fruits de toutes sortes comme le moût, les jus, le «Schorle» (mélange de jus de fruit et d'eau minérale gazeuse) ou le cidre «Suure Moscht».

Respect de l'espace public

Chaque commune dispose d'un règlement de police qui informe la population sur les comportements à adopter dans l'espace public et à l'égard des autres personnes. On peut y lire par exemple que les déchets doivent être jetés dans les poubelles, qu'il est interdit de faire du bruit inutilement ou encore les mesures qui doivent être prises pour que les animaux domestiques ne dérangent pas. Vous pouvez demander une copie de ce règlement auprès des services des habitant(e)s.

Recyclage des déchets

Dans le canton de Thurgovie, les déchets sont soigneusement triés. Toutes les communes disposent de déchetteries dans lesquelles les déchets préalablement triés selon leur nature sont déposés, par exemple, le verre, le papier et le carton, le métal, les piles, les huiles, les déchets organiques, les appareils électroménagers et les produits toxiques. Les communes distribuent des calendriers d'enlèvement des déchets en plusieurs langues, qui renseignent sur où et quand les déchets triés sont à déposer ainsi que sur quand telles ou telles collectes spéciales de déchets (par exemple de papier ou de carton) ont lieu.

Près de la moitié des déchets ainsi collectés, sont recyclés. Le reste est incinéré dans le respect de l'environnement. Votre commune vous informera volontiers sur les infrastructures disponibles.

Collecte des déchets, une spécificité suisse

95% du verre, 90% de l'aluminium et 80% du papier utilisés en Suisse, sont collectés pour être recyclés.

Déchets non recyclables

Les déchets non recyclables sont collectés et incinérés dans de grands incinérateurs. Dans le calendrier d'enlèvement des déchets ou sur le site Web de votre commune, vous pourrez vous renseigner sur les jours de collecte des ordures ménagères non recyclables. Vous y apprendrez également où vous pouvez vous procurer les sacs-poubelles communaux ou les étiquettes-poubelles et à quel moment vous pouvez déposer vos sacs-poubelles dehors. Dans le canton de Thurgovie, vous payez une taxe pour l'enlèvement des déchets et elle est perçue sur le sac-poubelle, soit directement à travers le sac-poubelle officiel à taxes ou par les étiquettes-poubelles que vous collez sur un sac ordinaire.

Il est strictement interdit d'abandonner ou déposer des déchets dans l'espace public. De même qu'il est interdit de brûler ses déchets dans son propre four ou à l'air libre. Il est également interdit de se débarrasser des déchets liquides ou durs dans les toilettes.

► [41] Office de l'environnement

15. Vie sociale et vie associative

Le divertissement et les loisirs sont importants. Ils servent à la détente, à apprendre, à rester en forme et à agrandir le cercle d'amitié.

La Thurgovie, pays de la culture

Le canton de Thurgovie se distingue par ses scènes culturelles variées et décentralisées. Les traces de culture que nos ancêtres nous ont laissées sont assez riches: de nombreux bourgs, des châteaux et ruines ainsi que des monastères, des églises et chapelles ou encore des biens artisanaux et industriels. Dans les musées thurgoviens avec leurs nombreuses collections, vous trouverez des témoins de notre temps de tous genres.

La Thurgovie connaît également un rayonnement de l'art contemporain qu'on peut admirer, par exemple, dans les maisons d'art et musées de Kreuzlingen, d'Arbon, de Frauenfeld ou dans la fondation «Kartause» à Ittingen.

La scène musicale est aussi vivante en Thurgovie. Des centres socioculturels tels le «Dreispitz» et le «Bodensee-Arena» de Keuzlingen, le «Pentorama» d'Amriswil ou le monastère de Fischingen, proposent des concerts allant du classique aux comédies musicales. La rencontre internationale de jazz «Generations» de Frauenfeld constitue une attraction pour les amoureux du jazz. C'est aussi là que se déroule l'«Openair Frauenfeld», le plus grand festival musical de la Suisse alémanique.

Pour les amoureux du théâtre, il y a le «Theaterhaus Thurgau» (la Maison du théâtre de Thurgovie) de Weinfelden ou les innombrables petits théâtres et autres tribunes théâtrales en plein air.

► [42] Office de la culture du canton de Thurgovie

Manifestations culturelles dans le canton de Thurgovie:

www.tgkulturagenda.ch

www.thurgau-tourismus.ch

> Kulturland Thurgau
(Thurgovie pays de culture)

Sport

La Thurgovie compte plus de 900 associations de sport. Que ce soit pour les enfants, les jeunes, les adultes ou les personnes âgées, il existe un large choix d'activités sportives. Vous obtiendrez de plus amples informations auprès du bureau du tourisme, des services des habitant(e)s de votre commune ou auprès des adresses indiquées ci-dessous:

► [43] Office des sports du canton de Thurgovie

Adresses des associations sportives thurgoviennes:

www.vts-tg.ch/verband.asp

Manifestations sportives populaires

«slowUp Euregio Bodensee»: a lieu en général fin août, seul ou avec votre famille, vous pourrez vous balader toute une journée durant sur des routes interdites aux voitures et admirer le superbe paysage de la région du lac de Constance, par exemple à vélo, en roller. Pour des informations complémentaires:

www.slowup-bodenseeschweiz.ch

«Frauenfelder Stadtlauf»: La Frauenfelder Stadtlauf (course de Frauenfeld) a lieu chaque année depuis 1979. Le dernier samedi du mois d'août, 1500 personnes, enfants et adultes, prennent part à cette compétition de course.

Randonnée, rouler à vélo, faire du roller

La randonnée est le sport préféré en Suisse. Elle permet à tout le monde, personnes âgées comme jeunes, de se détendre et de connaître les différentes régions du pays. Dans le canton de Thurgovie, il existe 1'000 kilomètres de chemins pédestres signalisés, exclusivement réservés aux randonneurs et randonneuses.

En plus, avec ses chemins cyclables signalisés de 900 kilomètres, la Thurgovie incite à découvrir les plus belles régions à vélo sur des routes sécurisées, par exemple sur le chemin cyclable du lac de Constance longeant directement la rive du lac. La Thurgovie offre également les meilleures dispositions pour faire du roller. Renseignez-vous auprès du «Thurgau Tourismus» (Thurgovie Tourisme) sur les différentes possibilités.

Informations relatives à la randonnée, au déplacement à vélo et en roller:

www.thurgauer-wanderwege.ch
www.thurgau-tourismus.ch
> Aktivland (Pays actif)

► [44] Thurgau Tourismus (Thurgovie Tourisme)

Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO: les constructions sur pilotis:

Les lotissements de constructions sur pilotis d'Arbon, d'Eschenz, d'Hüttwilen et de Gachnang appartiennent au patrimoine culturel mondial. Les lotissements sur la rive du lac et les lotissements sur terrain humide prennent leurs origines des débuts de l'âge de la pierre (5500 – 2200 av. J.-C.) et de l'âge du bronze. Beaucoup de ces lieux de découverte peuvent être parcourus par la randonnée à pied ou à vélo. Vous trouverez des informations sur les tours de découvertes historiques sur le site : www.archaeologie.tg.ch.

Associations

Les personnes actives au sein des associations sont des personnes qui décident d'agir sur la base du bénévolat pour:

- Cultiver des intérêts communs: Sport, culture, activités de loisir, etc.
- Exprimer une préoccupation: Parents d'élèves, migrantes et migrants, groupes d'intérêts, personnes âgées, etc.
- S'engager dans le domaine économique et social: Syndicats, associations professionnelles, groupes d'intérêts, etc.

Vie associative

50% de la population suisse agissent activement au sein d'une association.

La Suisse est un pays des associations et groupements. Il en existe des milliers dans tout le pays, dont plusieurs centaines en Thurgovie. Les associations jouent un rôle important dans la vie quotidienne du canton. Il existe par exemple des clubs de sport, des associations culturelles ainsi que des groupements de migrantes et migrants qui sont actifs dans un large éventail de domaines d'activités. L'adhésion à une association favorise l'intégration à la vie locale et le contact avec les thurgoviennes et thurgoviens. Les associations sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Pour des informations complémentaires sur les associations locales existantes, consultez le site Internet de votre commune ou adressez-vous aux services des habitant(e)s, au secrétariat ou à l'association du transport de votre commune.

► [45] Benevol Thurgau, centre du bénévolat

Associations sportives thurgoviennes:
www.vts-tg.ch/verband.asp

Communauté thurgovienne des travailleuses/ euses des associations et organisations des jeunes: www.tarjv.ch

Associations culturelles:
www.thurgaukultur.ch > Kulturadressen
(Adresses culturelles)

Religion

La Constitution Fédérale et la Constitution du canton de Thurgovie garantissent la liberté de conscience et de croyance. Toute personne peut librement décider si elle veut être croyante ou pas et quelle religion elle veut pratiquer. Personne ne doit y être contrainte. La liberté de religion est donc un droit individuel que chaque personne exerce librement selon ses convictions personnelles.

Les autorités fédérales et cantonales reconnaissent le rôle important des églises et des communautés religieuses dans la société. À côté du catholicisme et du protestantisme, l'islam constitue la troisième plus grande communauté religieuse du canton. Il existe en outre plusieurs autres petits groupes confessionnels. Toutes ces communautés partagent la volonté des autorités de cultiver le dialogue entre les religions et de préserver ainsi la paix entre les confessions.

Église catholique du canton de Thurgovie
www.kath-tg.ch

Église évangélique du canton de Thurgovie
www.evangel-tg.ch

La Confédération des communautés musulmanes de la Suisse orientale
www.digo.ch

La Fédération suisse des communautés israéliennes
www.swissjews.ch

16. Participer à la vie politique

La démocratie suisse offre beaucoup de possibilités d'expression et de participation à la vie publique.

La démocratie directe

Il existe à peine une démocratie au monde qui soit aussi participative que la démocratie suisse. Les droits politiques, appelés droits populaires, sont très étendus: droit de vote, droit d'éligibilité, droit d'initiative et droit de référendum. Le peuple peut ainsi proposer de modifier la Constitution (droit d'initiative) ou refuser une loi élaborée par le parlement (droit de référendum). Donc lorsqu'on parle du «souverain en Suisse», il s'agit bien du peuple.

Les droits politiques s'exercent aux trois niveaux de l'État: fédéral, cantonal et commu-

nal. Le peuple suisse est appelé à voter plusieurs fois dans l'année ; les cantons et les communes organisent en principe leurs votations en même temps que la confédération. Le conseil fédéral, qui est le gouvernement suisse, est élu par le parlement. Le parlement est élu par le peuple et est composé de deux chambres, le conseil national et le conseil des États.

Les organes politiques

Les organes élus portent le plus souvent le nom de «conseil». Leur rôle est de réfléchir, de débattre et faire des propositions que le peuple peut accepter ou refuser.

| | Niveau parlementaire | Niveau gouvernemental |
|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Communes thurgoviennes | Assemblée Communale | Conseil Communal |
| Canton de Thurgovie | Grand Conseil | Conseil d'État |
| Confédération Suisse | Conseil National et Conseil des États | Conseil Fédéral |

Trois niveaux de pouvoir politique

Environ quatre fois par année, le peuple thurgovien est appelé à se prononcer sur des affaires aux trois niveaux de pouvoir politique:

- Affaires communales
(exemple: construction d'une salle de théâtre)
- Affaires cantonales
(exemple: construction de nouvelles archives nationales ou d'une nouvelle route cantonale)
- Affaires fédérales
(exemple: modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité)

Tous les quatre ans, les représentants et représentantes dans les parlements et les gouvernements ainsi que les juges dans les tribunaux de district, sont élus au niveau des communes, des cantons et de la confédération.

Droits politiques des personnes étrangères

Si vous voulez exercer les mêmes droits politiques que les citoyens suisses, vous devez vous faire naturaliser. Si vous n'avez pas la nationalité suisse, vous n'avez ni le droit de vote ni celui d'éligibilité dans le canton de Thurgovie et dans les communes thurgoviennes. Les églises catholiques forment une exception à cette loi, puisque les personnes d'origine étrangère peuvent y faire la demande d'un droit de vote. Dans les communautés scolaires, vous pouvez faire une demande de participation avec voix consultative.

Autres formes de participation politique

En plus des droits politiques, il existe de nombreuses autres possibilités de participer à la vie publique et d'influencer l'avenir de la collectivité. Une personne peut par exemple s'engager activement dans une association de quartier, une organisation locale, une organisation professionnelle, un club de sport, une commission consultative ou encore dans un parti politique.

Tout comme les Suissesses et les Suisses, une personne étrangère adulte ou mineure, a le droit de pétition. Le droit de pétition donne à chacune et chacun la possibilité d'adresser aux autorités des demandes, des propositions, des critiques ou des réclamations. Ceci permet d'exercer une certaine influence sur les décisions prises par les organes de l'État.

► [46] Partis politiques les plus importants dans le canton de Thurgovie

Pour les jeunes intéressés par la politique www.jugendforum-tg.ch

Naturalisation

Dans le canton, près de 800 personnes sont naturalisées chaque année ; elles reçoivent ainsi la possibilité de participer complètement à la vie politique : le droit de vote et le droit d'éligibilité au niveau communal, cantonal et fédéral. 7% de la population thurgovienne ayant la nationalité suisse sont nés à l'étranger (2010). Une bonne intégration dans le mode de vie et usages suisses au niveau local, cantonal et fédéral en est la condition. Votre commune vous renseignera volontiers sur les conditions d'une naturalisation.

17. Adresses utiles

- [1] Fachstelle Integration des Kantons Thurgau, Migrationsamt
Bureau de l'intégration du canton de Thurgovie
Schlossmühlestrasse 7, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 15 55, Fax 052 724 15 56
www.migrationsamt.tg.ch
> Fachstelle Integration
- [2] Regionale Fachstelle für Integration (FFI) Frauenfeld
Bureau régional d'intégration de Frauenfeld (FFI)
Zürcherstrasse 86, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 724 70 30, Fax 052 724 70 31
migration@stadtfrauenfeld.ch
www.infomig.ch
- [3] Regionale Fachstelle Integration Kreuzlingen
Bureau régional d'intégration de Kreuzlingen
Marktstrasse 4, 8280 Kreuzlingen
Tél. 071 677 62 34, Fax 071 677 61 40
integration@kreuzlingen.ch
www.kreuzlingen.ch
www.migration-kreuzlingen.ch
- [4] Migrationsamt des Kantons Thurgau
Office des migrations du canton de Thurgovie
Schlossmühlestrasse 7, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 15 55, Fax 052 724 15 56
migrationsamt@tg.ch
www.migrationsamt.tg.ch
- [5] Thurgauer Zeitung
Journal de la Thurgovie
Promenadenstrasse 16, 8501 Frauenfeld
Tél. 052 723 57 57, Fax 052 723 57 07
redaktion@thurgauerzeitung.ch
www.thurgauerzeitung.ch
- [6] Regionalradios
Radios régionales
Radio Top
Walzmühlestrasse 51b, Postfach 582 8501 Frauenfeld
Tél. 052 244 88 00, Fax 052 244 88 45
www.radiotop.ch
Fréquence: FM 90.0/97.5/99.5/100.02
- DRS 1 journal régional, SRG Suisse Orientale**
Rorschacher Strasse 150, 9006 St.Gallen
Tél. 071 243 22 14, Fax 071 243 22 00
info@srgostschweiz.ch
Fréquence: FM 94.4/96.0/96.3/96.7/101.5
Horaires des émissions: 06h32, 07h32, 08h08, 11h30, 12h03, 16h30, 17h30
- [7] Regionalfernsehen:
Télévisions régionales
Télé Top
Walzmühlestrasse 51b, 8501 Frauenfeld
Tél. 052 725 07 25, Fax 052 725 07 26
info@toponline.ch, www.teletop.ch
- [8] **Klubschule Migros**
Bahnhofplatz, Passage, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 728 05 05, Fax 052 728 05 09
info.fr@gmos.ch, www.klubschule.ch
- [9] verdi. Interkulturelles Übersetzen in der Ostschweiz
Traduction interculturelle dans la Suisse orientale
ARGE Intégration Suisse Orientale
Multergasse 11, Postfach 133, 9001 St. Gallen
Tél. 0848 28 33 90, Fax 071 228 33 98
verdi@verdi-ost.ch
www.integration-sg.ch

- [10] Bibliothek der Kulturen
**Bibliothèque des cultures
Haus Sapone**
Zürcherstrasse 86, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 724 70 30
info@bibliothekderkulturen.ch
www.bibliothekderkulturen.ch
- [11] Mieterinnen- und Mieterverband Ostschweiz
**Association suisse des locataires
Suisse Orientale**
Webergasse 21, 9000 St. Gallen
Tél. 0900 900 800 (payant)
pas de consultation par e-mail
www.mieterverband.ch/os_top.0.html
- [12] Strassenverkehrsamt des Kantons Thurgau
**Office de la circulation routière du
canton de Thurgovie**
Moosweg 7a, Postfach, 8501 Frauenfeld
Tél. 052 724 32 11, Fax 052 724 32 58
info@stva.tg.ch, www.stva.tg.ch
- [13] Ausgleichskasse des Kantons Thurgau (AKTG)
**Caisse de compensation du canton
de Thurgovie**
Office de l'AVS et de l'IA du canton de
Thurgovie AHV
St. Gallerstrasse 13, 8501 Frauenfeld
Tél. 052 724 71 71, Fax 052 724 72 72
info@aai-tg.ch, www.aktg.ch
- [14] Amt für Wirtschaft und Arbeit (AWA) des
Kantons Thurgau
**Office de l'économie et du travail
du canton de Thurgovie**
Promenadenstrasse 8, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 23 82, Fax 052 724 27 09
hotline.wirtschaft@tg.ch, www.awa.tg.ch
- [15] Fürsorgeamt des Kantons Thurgau
**Office de l'aide sociale du canton
de Thurgovie**
St. Gallerstrasse 1, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 24 99, Fax 052 724 25 86
www.fuersorgeamt.tg.ch
- [16] **Caritas Thurgovie**
Felsenstrasse 11, Postfach,
8570 Weinfelden
Tél. 071 626 80 00, Fax 071 626 80 35
info@caritas-thurgau.ch
www.caritas-thurgau.ch
- [17] Benefo-Stiftung
Fondation Benefo
Zürcherstrasse 149, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 723 48 20, Fax 052 723 48 29
benefo@benefo.ch, www.benefo.ch
- [18] Kantonale Steuerverwaltung (KSTV)
**Administration cantonale des
impôts (KSTV)**
Schlossmühlestrasse 15, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 14 14, Fax 052 724 14 00
info.sv@tg.ch
www.steuerverwaltung.tg.ch
- [19] Thurgauer Gewerkschaftsbund (TGGB)
Union syndicale thurgovienne (TGGB)
Gaswerkstrasse 9, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 720 50 15
info@tggb.ch, www.tggb.ch
- [20] Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung
von Frau und Mann (EGB)
**Bureau fédéral de l'égalité entre
femmes et hommes**
Schwarztorstrasse 51, 3003 Bern
Tél. 031 322 68 43, Fax 031 322 92 81
ebg@ebg.admin.ch, www.ebg.admin.ch
- [21] Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
**Commission fédéral contre le
racisme**
Inselgasse 1, 3003 Bern
Tél. 031 324 12 93, Fax 031 322 44 37
ekr-cfr@gs-edi.admin.ch
www.ekr.admin.ch
- [22] Arbeitsmarktaufsicht des Kantons Thurgau
**Autorité de surveillance du marché
du travail du canton de Thurgovie**
Bahnhofplatz 65, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 28 80, Fax 052 724 28 86
schwarzarbeit@tg.ch
www.awa.tg.ch > Arbeitsinspektorat

- [23] Perspektive Thurgau
Perspective Thurgovie
Schützenstrasse 15, Postfach 297,
8570 Weinfelden
Tél. 071 626 02 02, Fax 071 626 02 01
info@perspektive-tg.ch
www.perspektive-tg.ch
- [24] Selbsthilfe Thurgau
Association de l'entraide Thurgovie
Freiestrasse 4, Postfach,
8570 Weinfelden
Tél. 071 620 10 00
info@selbsthilfe-tg.ch
www.selbsthilfe-tg.ch
- [25] Spitex Verband Thurgau
Spitex Association du canton Thurgovie
Freiestrasse 6, Postfach,
8570 Weinfelden
Tél. 071 622 81 31, Fax 071 622 81 34
info@spitextg.ch, www.spitextg.ch
- [26] Pro Senectute Thurgau
Pro Senectute Thurgovie
Zentrumspassage, Rathausstrasse 17,
Postfach 292, 8570 Weinfelden
Tél. 071 626 10 80, Fax 071 626 10 81
info@tg.pro-senectute.ch
www.tg.pro-senectute.ch
- [27] Schweizerisches Rotes Kreuz Kanton Thurgau
La Croix-Rouge Suisse canton de Thurgovie
Rainweg 3, 8570 Weinfelden
Tél. 071 626 50 80, Fax 071 626 50 81
geschaefsstelle@srk-thurgau.ch
www.srk-thurgau.ch
- [28] Pro Infirmis Thurgau-Schaffhausen
Pro Infirmis Thurgovie-Schaffhouse
Marktstrasse 8, Postfach,
8501 Frauenfeld
Tél. 052 723 25 35, Fax 052 723 25 40
thurgau@proinfirmis.ch
www.proinfirmis.ch
- [29] Heilpädagogische Früherziehung Thurgau
Éducation précoce spécialisée Thurgovie
Thundorferstrasse 3, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 722 20 17, Fax 052 722 35 37
www.hfe-tg.ch
- [30] Amt für Handelsregister und Zivilstandswesen des Kantons Thurgau
Office du registre de commerce et des services d'état civil du canton de Thurgovie
Bahnhofplatz 65, 8510 Frauenfeld
Tél. 058 345 70 70, Fax 058 345 70 71
sekretariat.hz@tg.ch, www.hz.tg.ch
- [31] HOT Homosexuelle Organisation Thurgau
Organisation homosexuelle de Thurgovie
Postfach 355, 8501 Frauenfeld
Tél. 079 398 83 93 (le soir jusqu'à 21h00)
info@hot-tg.ch, www.hot-tg.ch
- [32] Beratungsstelle für gewaltbetroffene Frauen TG
Centre de consultation pour les femmes victimes de violence Thurgovie
Rheinstrasse 8, Postfach 1002,
8500 Frauenfeld
Tél. 052 720 39 90
frauenberatung@stadtfrauenfeld.ch
www.frauenberatung-tg.ch
- [33] Fachstelle Häusliche Gewalt Kapo Thurgau
Bureau de lutte contre la violence domestique
St. Gallerstrasse 17, 8501 Frauenfeld
Tél. 052 728 29 05
fachstellehg@tkapo.tg.ch
www.kapo.tg.ch > Häusliche Gewalt
- [34] Konflikt.Gewalt – Gewaltberatung für Männer, Frauen und Jugendliche
Conflict.Violence – Consultation contre la violence pour les hommes, femmes et jeunes gens
Beratungsstandorte in Weinfelden, Winterthur und St. Gallen
Tél. 078 778 77 80
kontakt@konflikt-gewalt.ch
www.konflikt-gewalt.ch

- [35] Amt für Volksschule des Kantons Thurgau
Office de la «Volksschule» du canton de Thurgovie
Spannerstrasse 31, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 26 54, Fax 052 724 29 64
www.av.tg.ch
- [36] Amt für Berufsbildung und Berufsberatung des Kantons Thurgau
Office de la formation et de l'orientation professionnelle du canton de Thurgovie
St. Gallerstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 13 70, Fax 052 724 13 73
abb@tg.ch, www.abb.tg.ch
- [37] Kontaktstelle Heimatliche Sprache und Kultur (HSK) des Kantons Thurgau
Bureau pour la langue et la culture d'origine (HSK) du canton de Thurgovie
Office de la Volksschule
Grabenstrasse 11, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 724 27 72
www.av.tg.ch
> Schulentwicklung > HSK-Unterricht
- [38] Amt für Mittel- und Hochschulen des Kantons Thurgau
Office de l'école de culture générale et des hautes écoles
Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 22 26, Fax 052 724 22 48
amh@tg.ch, www.amh.tg.ch
- [39] Stipendienstelle des Kantons Thurgau
Service des bourses du canton de Thurgovie
Amt für Mittel- und Hochschulen
Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 22 77, Fax 052 724 22 97
amh@tg.ch
www.amh.tg.ch > Stipendienstelle
- [40] Eingangsportale Validierung des Kantons Thurgau
Portail d'entrée Validation du canton de Thurgovie
Office de la formation et de l'orientation professionnelles
St. Gallerstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 13 87, Fax 052 724 13 89
validierungen@tg.ch
www.abb.tg.ch > Lehraufsicht
> Qualifikationsverfahren > Validierung
- [41] Amt für Umwelt des Kantons Thurgau
Office de l'environnement du canton de Thurgovie
Bahnhofstrasse 55, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 24 73, Fax 052 724 28 48
umwelt.afu@tg.ch, www.umwelt.tg.ch
- [42] Kulturrat Thurgau
Office de la culture du canton de Thurgovie
Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. 052 724 22 46, Fax 052 724 21 81
kulturamt@tg.ch, www.kulturamt.tg.ch
- [43] Sportamt Thurgau
Office des sports de Thurgovie
Zürcherstrasse 177, 8500 Frauenfeld
Tél. 052 724 25 21, Fax 052 724 22 59
sportamt@tg.ch, www.sportamt.tg.ch
- [44] Thurgau Tourismus
Thurgovie tourisme
Egelmoosstrasse 1, Postfach 1123, 8580 Amriswil
Tél. 071 414 11 44, Fax 071 414 11 45
info@thurgau-tourismus.ch
www.thurgau-tourismus.ch
- [45] **Benevol Thurgau**
Centre de bénévolat
Freiestrasse 4, 8570 Weinfelden
Tél. 071 622 30 30, Fax 071 622 30 69
info@benevol-thurgau.ch
www.freiwilligenzentrum.ch

[46] **Partis politiques les plus importants du canton de Thurgovie**

Christlichdemokratische Volkspartei
(CVP)

www.cvp-thurgau.ch

Sozialdemokratische Partei (SP)

www.spthurgau.ch

Freisinnig-Demokratische Partei (FDP)

www.fdp-tg.ch

Schweizerische Volkspartei (SVP)

www.svp-thurgau.ch

Bürgerliche Demokratische Partei
Schweiz (BDP)

www.bdp-tg.info

Die Grünen

www.gruene-tg.ch

Grünliberale Partei (GLP)

www.tg.grunliberale.ch

Eidgenössisch-Demokratische Union
(EDU)

www.edu-udf.ch

Evangelische Volkspartei (EVP)

www.evp-thurgau.ch

www.sozialnetz.tg.ch

«Sozialnetz.tg» donne un aperçu général des offres dans le domaine social dans le canton de Thurgovie.

Numéros d'urgence (toute la Suisse)

| | |
|--|------------|
| Police | 117 |
| Sapeurs pompiers (Feu, eau, gaz) | 118 |
| Urgences sanitaires/ambulances: | 144 |
| La Main Tendue (Situations de détresse psychique) | 143 |
| Renseignement toxicologiques (Intoxication) | 145 |
| Secours pour enfants/jeunes gens: | 147 |

Dans une situation d'urgence ou de détresse

- Restez calme.
- Identifiez les dangers.
- Mettez-vous à l'abri.
- Alertez les forces de secours.
- Portez assistance.